

effet, si l'on ne s'occupe que du progrès matériel en négligeant tout le reste, nous verrons, à la vérité, le bien-être physique augmenter dans une certaine mesure, mais d'un autre côté la condition morale du peuple baissera dans la même proportion, comme cela est arrivé en France. C'est là le mal que l'on signale partout, et que l'on essaie de guérir en France et dans les pays où il a causé de graves préjudices à la société en général, et surtout à la classe ouvrière. Ici, en Canada, Messieurs, le but éloigné, c'est-à-dire le but moral est plutôt de prévenir le mal, et pour le parer sûrement on a recours également aux associations de secours mutuel. C'est le meilleur moyen de resserrer les liens de la société et de préserver les individus contre toutes mauvaises doctrines, contre tous mauvais principes. Et si l'on se hâte, comme je le disais tout à l'heure, de fonder parmi nous des associations comme celle de l'Union St-Joseph, c'est pour avoir le moyen de faire à la société le grand bien qu'on s'est proposé. Pour cela, encore une fois, il faut agir un peu partout, là où le mal existe pour y apporter un remède efficace, et là où il n'a pas encore fait son apparition pour le prévenir sûrement. Mais on n'a pas oublié le but matériel, c'est-à-dire l'avantage pécun., le secours, l'assistance dans la maladie, et l'on a pris soin également d'assurer l'existence de la famille, après la disparition de son protecteur et de son soutien.

Et c'est ainsi qu'on est arrivé au but, qu'on a fait de cette œuvre une œuvre véritablement sociale et patriotique, parce qu'on a réservé le principal rôle à la charité et à la religion. Tels sont les caractères de l'Union St-Joseph, et nous savons maintenant quels intérêts elle veut sauvegarder, quels maux éviter, quels biens apporter. Rendons-lui ce témoignage : ce qu'elle promet répond aux exigences. J'en conclus que nous devons l'encourager et lui prêter main-forte en s'enrolant sous son drapeau, en s'empressant d'accepter la situation qu'elle veut nous créer.

Et maintenant ne suis-je pas en droit de vous dire : Ne vous fatiguez pas de verser chaque mois cette légère contribution qui est une garantie pour l'avenir, contre tout mal qui peut vous arriver ; oui, versez-la sans regret cette contribution, n'arrêtez jamais votre pensée sur la modique somme qui vous tombe des mains pour aller soulager la misère de quelque famille éplorée qui vient de perdre son seul et unique soutien. Voyez plutôt le bien que vous faites,

le secours que vous portez à votre semblable. Contemplez, par exemple, ce vieillard incapable de travailler, et qui, grâce à vous, peut vivre encore sans mendier son pain, et terminer en paix les années qui lui restent à passer sur la terre ; sa main vous bénit, sa prière monte pour vous vers le Tout-Puissant.

Voyez encore ce jeune homme, naguère robuste et vigoureux, qu'un mal imprévu cloue sur un lit de douleur ; si, à la maladie qui le rend impuissant, ne s'ajoute pas cette autre douleur plus poignante et plus cruelle encore, de voir sa petite famille souffrante de son repos forcé, c'est toujours grâce à vous ! Que d'exemples l'imagination pourrait ainsi entasser. Et vous-même qui paraissez braver l'heure présente, à cause de votre bonne santé, le lendemain n'est pas à vous ; en effet, s'en trouve-t-il parmi nous, qui n'ont pas encore connu la maladie frappant le plus fort comme le plus faible toujours au moment où elle est le moins attendue. Peut-être n'avez-vous jamais été malade ? Alors je vous pose cette objection que personne d'entre vous ne pourra résoudre. Qui vous répond de l'avenir ? à coup sûr ce n'est pas moi ; et combien de temps durera-t-il cet parfait de votre santé ? C'est une énigme pour nous tous, Messieurs ; le meilleur médecin lui-même ne saurait affirmer que la première maladie ne vous emportera point dans la tombe ; car il ne faut pas se le cacher, malgré les progrès de la science médicale, il y a nombre de maladies incurables aujourd'hui, et qui vous terrassent en peu de temps l'homme le mieux constitué. Et si cette maladie vous frappe dans 2 ans, 5 ans, 10 ans, 20 ans, si vous voulez, dites-moi : qui des deux, de vous ou de la société, aura fait le plus de sacrifices à la fin, pour vous procurer le bien qu'elle vous offre à si peu de frais ?

Messieurs, en face des données dont j'ai parlé en commençant comme des suppositions que je viens de faire, il n'y a pas d'arguments qui tiennent—suppositions qu'il m'est bien permis de faire, puisque les événements de chaque jour le justifient amplement. C'est ce que nous avons pu vérifier en partie, ici même, parmi nous ; car il s'en trouve plusieurs déjà, depuis l'établissement de notre succursale, qui ont été victimes d'accidents ou de maladies assez graves pour les retenir inactifs durant de longs jours pendant lesquels ils ont bénéficié de leur titre de membres de l'Union St-Joseph. Eh bien, Messieurs, nous ne leur en faisons pas un reproche, loin de là, nous leur disons seulement